

Éducation

Le rendez-vous manqué de l'école inclusive

Un parcours de diagnostic fastidieux, un budget restreint, des AESH sans statut et en nombre insuffisant, des enseignants démunis... Et, surtout, des parents et des enfants dans la détresse. Depuis 2019, l'ambition affichée par l'Etat de scolariser en "milieu ordinaire" – et avec tout l'accompagnement nécessaire – la grande majorité des enfants handicapés et/ou à besoins particuliers peine à se concrétiser sur le terrain.

FLORENCE CLAUD-PARANT
florencia.claud-parant@centrefrance.com

Tiago, 7 ans, n'est pas un élève tout à fait comme les autres. Il lui faut davantage de temps pour se concentrer et exécuter les consignes de la maîtresse. Rester en place lui demande beaucoup d'efforts et vivre en collectivité relève parfois du défi. Pourtant, malgré une notification pour un accompagnement sur 100 % du temps scolaire, le petit garçon doit la plupart du temps se débrouiller seul en classe.

« Son AESH (1) n'est là que le lundi après-midi, se désole Julie, sa maman. Pourtant, mon fils bénéficie d'une notification de la Mdp (2) pour un accompagnement individuel et à temps complet ». La jeune femme ne cache pas sa détresse : diagnostiqué TDAH (3) avec troubles du spectre autistique et haut potentiel, scolarisé en CE1 à Rochechouart, Tiago vit mal ses journées de classe depuis la rentrée de septembre et son comportement à la maison est de plus en plus lourd à gérer.

« Le quotidien est de plus en plus dur, explique Julie. Tiago se met en danger, il traverse la rue sans regarder, il saute de la fenêtre de sa chambre, il dort cinq heures par nuit et il est de plus en plus violent vis-à-vis de son petit frère. On voit qu'il est désespéré parce qu'il est trop livré à

lui-même. C'est extrêmement anxiogène pour lui. »

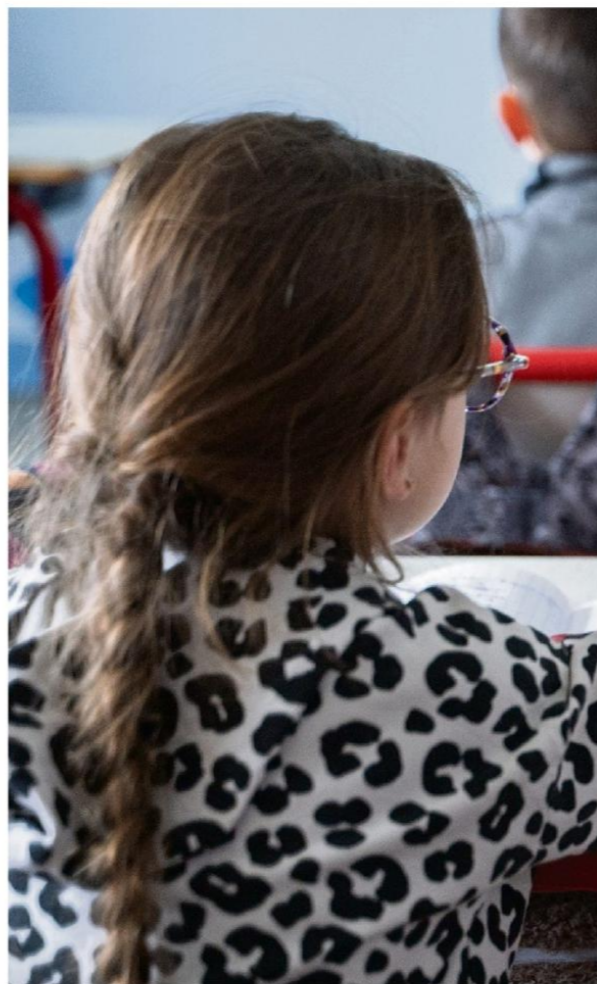
Mise en place en 2019 avant d'être généralisée en 2023, l'école inclusive ne tiendrait-elle pas toutes ses promesses ? C'est le sentiment de Pierre dont la fille - que nous appellerons Elsa (4) - est atteinte de troubles « DYS » (5) et souffre d'isolement en classe. « Elle n'a que 6 heures d'accompagnement et son AESH doit aussi s'occuper d'un autre enfant en même temps. Elle vit l'école comme une punition, pas comme une chance de s'intégrer », explique ce père de famille limougeaud, lui-même enseignant.

« Sa solitude doit être immense »

Elsa, 8 ans, ne sait toujours pas bien lire. Elle confond des sons, inverse des lettres, déchiffre péniblement et a beaucoup de mal à passer à l'écrit malgré une certaine aisance à l'oral. Si son handicap n'impacte pas ses compétences sociales, les moqueries répétées de plusieurs camarades face à ses difficultés en classe l'affectent lourdement.

« Ma fille pleure tous les matins, elle est fatiguée, elle ne rit presque plus, on voit bien qu'elle est en souffrance, s'inquiète son papa. On l'imagine en classe, perdue, sans aide. Sa solitude doit être immense. C'est d'autant plus douloureux pour moi car j'enseigne en collège et je sais que les enfants sont très durs entre eux, que les collègues ne sont pas toujours patients faute de temps. On

« Ma fille pleure tous les matins, elle est fatiguée, elle ne rit presque plus. On voit bien qu'elle est en souffrance »



appréhende déjà l'entrée en 6^e et pourtant, on nous avait assuré qu'elle pourrait suivre au moins jusqu'en 3^e à condition d'être bien accompagnée. » Dans l'académie de Limoges, près de 6.000 élèves relèvent cette année de l'école inclusive dont le principe repose sur un choix politique a priori généreux : scolariser en milieu ordinaire, et le plus longtemps possible, tous les enfants dont le handicap permet une intégration en classe. Une assistance leur est alors accordée, mais seulement après un diagnostic établi par la MDPH, laquelle « noti-

fie » alors le nombre d'heures d'AESH réservé à chaque enfant. Pour Julie, c'est aussi là que le bât blesse. « Au début, on me disait que Tiago n'avait rien, que j'étais juste une maman angoissée. Il a fallu deux ans pour que le diagnostic tombe. Ils ont accordé à mon fils une notification pour la semaine entière. Mais à quoi ça sert maintenant ? Tiago est seul la plupart du temps, de 7 h 45 le matin à 17 h 30 le soir (je travaille en Ehpad). Pour les évaluations nationales, il est chronométré comme les autres alors qu'il ne peut pas se con-



L'académie de Limoges compte, cette année, près de 6.000 enfants « à besoins particuliers » (+ 31 % en cinq ans). ILLUSTRATION JÉRÔME FULLERINGER

centrer plus de cinq minutes. On a dû le mettre sous Ritaline sinon ce ne serait pas possible. A part les trois heures d'AESH et une psychomotricienne qu'il voit une fois toutes les deux semaines, il n'a aucun suivi, il n'y a pas de place pour l'instant pour lui en Sessad (6). »

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, le rectorat de Limoges, tributaire de l'enveloppe que lui octroie le ministère de l'Éducation nationale, avance pourtant des moyens en hausse. Alors que le nombre d'élèves concernés ne cesse

d'augmenter (+7 % depuis la rentrée 2024, + 31 % en cinq ans), l'académie dit avoir recruté 100 "Équivalents temps plein" (ETP) d'AESH en quatre ans, pour un total cette année de 917 ETP, soit 1.600 personnels. Par ailleurs, le Limousin dispose de 106 unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) et quinze dispositifs dédiés aux élèves porteurs d'autisme de l'école maternelle au lycée.

Mais la mutualisation des moyens (de nombreux AESH doivent encadrer plusieurs élèves à la fois) et les lourdeurs administratives grippent les rouages du dispositif. Après bien-

tôt deux années chaotiques à l'école maternelle, Manon (3), 4 ans, n'a toujours pas de diagnostic. « Elle a des troubles du comportement et du langage, elle ne supporte pas le bruit, elle fait des crises d'angoisse. C'est très dur pour sa maîtresse, pour les autres enfants, pour nous et surtout pour elle », désespère Alicia, sa maman, qui habite Limoges et dit n'avoir trouvé pour l'heure aucune alternative à la scolarisation. « Apparemment, le cas de Manon est complexe, les délais sont longs, son prochain rendez-vous est avec un neurologue et ce n'est pas avant fin

mai. On n'a pas dû la mettre à l'école. Les imperfections aggraveraient-elles les inégalités sociales ? La rareté des profs tentés, notamment ajoutée à des tarifs élevés, ne vient-elle pas à l'encontre de la démocratisation ? Je suis allée voir la directrice libérale à Sain-la-maman de Tiag devis : 400 euros par semaine. C'est tenu de ce qui se

AESH : les grands oubliés de l'Éducation Nationale ?

L'intégration dans la Fonction Publique des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) n'est sans doute pas pour demain. Déposée par le Parti Socialiste, une proposition de loi en ce sens a été rejetée par le Sénat en janvier dernier.

Le texte prévoyait que les 145.000 AESH (dont 1.600 dans l'académie de Limoges) accèdent à un statut de fonctionnaires de catégorie B, avec une rémunération à temps plein et une véritable formation initiale. Mais la majorité des sénateurs n'a pas suivi...

« Ce choix politique renforce le sentiment de décalage entre les discours sur l'inclusion et les moyens réellement accordés pour la mettre en

œuvre », regrette Anabel Roy, secrétaire départementale du Se-Unsa 87, lequel vient de lancer une enquête auprès des personnels sur l'état des lieux de l'école inclusive.

Souvent employées à temps partiel (la très grande majorité des AESH sont des femmes) sur des contrats de trois ans renouvelables, ces accompagnants constituent pourtant, par leur nombre, la deuxième catégorie de personnel de l'Éducation nationale et sont considérés comme la colonne vertébrale de l'école inclusive.

Le Se-Unsa n'est d'ailleurs pas seul dans la bataille : unanimes, les syndicats ont finalement obtenu l'ouverture de nouvelles négociations sur le statut des AESH, dont les premières

réunions se sont tenues en février. La FSU dénonce « la situation d'extrême précarité subie par les accompagnants et la grande pénibilité du métier : charge émotionnelle forte, accompagnements complexes, responsabilités croissantes, déplacements multiples, temps partiels imposés et conditions de travail dégradées ».

Mais dans un contexte de restrictions budgétaires, le chemin vers un statut pérenne (qui sous-entendrait un investissement à long terme de la part de l'État) s'annonce vraisemblablement semé d'embûches. Les AESH, déplorent les syndicats, sont « les grands oubliés de l'Éducation nationale. » • FLORENCE CLAVALD-PARANT



Manifestation devant le rectorat de Limoges. ARCHIVES